

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-525934

CA

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

21,230

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5072

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KARIM MOHAMMED

Date de naissance :

Adresse :

SALMIAZ Rue 32 1700 N° 200A

Tél. : 0666255805

Total des frais engagés : 150 + 232,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. MSEFFER Abdelkrim

MEDCINE GENERALE
ACUPUNCTURE - ECHOGRAPHIE GENERALE
254, Avenue Reda Guedira
(EX. Avenue du Nil) Casablanca

Date de consultation :

- 6 MARS 2020

Nom et prénom du malade :

DOUNIA Karim

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Yézid Zuhel

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 03/03/2020 Le : 03/03/2020

Signature de l'adhérent(e)

DOUINA KARIM

Dr. MSEFFER Abdelkrim
MEDCINE GENERALE
ACUPUNCTURE - ECHOGRAPHIE GENERALE
254, Avenue Reda Guedira
(EX. Avenue du Nil)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
6 MARS 2020	C	150		DR. HASSAN ABDELLA INSTITUT MEDICAL GÉNÉRAL 250 Avenue du Général De Gaulle EX. Avenue du Général De Gaulle

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FADILA CASABLANCA Mme FILAI GUENNOUN Ibtissam  226, Boulevard Al Joudia Sidi Abdellah - Casablanca Tél: 05 72 38 01 47 ICE : 00211585400009	06/03/2020	232,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		$\begin{array}{c c} H & \\ \hline 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline D & G \\ 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \\ \hline B & \end{array}$			
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
					DATE DU DEVIS <input type="text"/>
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Dr. MSEFFER Abdelkrim

MEDECINE GENERALE
ACUPUNCTURE
ECHOGRAPHIE GENERALE

254, Avenue Reda Guedira
(Ex. Avenue du Nil)
Casablanca

Tél.: 05 22 37 24 80 // P.: 06 61 33 95 59
E-mail : a.mseffer@menara.ma
ICE : 002057753000038

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P. 1
Ain sebaâ Casablanca
Enterogermina, susp b 10 fl
P.P.V : 60,00 DH
6 118001 081655

IXOR 10 mg 14 comprimés effervescents
PPV 160DH60
EXP 10/2021
LOT 98033 1

10,00

PPV 150 H8 0
PER 10/22
LOT 12273

15,80

Casablanca, le 6 MARS 2020

Demand Karan

-

60,00 Enteralgerien + S.V

1 fl 2 x 3

110,50 - septen 200 S.V

14 2 x 3

46,60 - IXOR 10 mg
+ 4 %

15,80 - Dolymine 500 mg
232,90

Dr. MSEFFER Abdo

MEDECINE GENERALE

ACUPUNCTURE ECHOGRAPHIE

254, Avenue Reda Gu